

## Campagne 2025 – Pose collective de Confusion sexuelle

### Terroir de Rilly La Montagne et Mont Thibé

Viticulteur, viticultrice

Le terroir de Rilly la Montagne met en place la confusion sexuelle contre les tordeuses de la grappe. L'objectif de la pose de diffuseurs consiste à perturber le cycle de reproduction des papillons et de réduire considérablement les dégâts causés sur les grappes notamment la pourriture.

La pose des diffuseurs reste une action collective. Il est nécessaire d'avoir l'accord des exploitants concernés, cet évènement annuel reste un moment convivial, de partage et d'échanges à l'échelle de notre commune et notre terroir.

Il est impératif de garder le cap dans l'objectif de la protection du vignoble, de nos efforts réalisés depuis plus de vingt années et de nos convictions qui nous poussent vers des pratiques saines.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir répondre avant le **21 mars 2025**, sur le site Pcollab du COMITE CHAMPAGNE.

**IMPORTANT A NOTER: Sans réponse de votre part après la relance, vous serez automatiquement facturé selon votre surface exploitée sur le terroir de Rilly La Montagne.**

#### - RAPPEL -

- Une personne minimum par tranche de 0 à 2 hectares exploités
- Les jeunes vignes qui entrent en 2<sup>ème</sup> année sont à inclure dans le périmètre de la pose.
- Vous êtes certifiés VDC : il est obligatoire d'adhérer et de participer aux opérations de confusion sexuelle.
- N'oubliez pas de retirer les diffuseurs de la campagne 2024 et de les ramener aux distributeurs !
- Merci d'anticiper vos applications de produits phytopharmaceutiques, veuillez ne pas réaliser d'application 48h avant les opérations de mise en place des raks et le jour même afin de respecter le délai de réentrée dans les parcelles et d'éviter tout contact avec les poseurs.

**Jour de pose – La matinée du Vendredi 11 Avril 2025**

**A 7h30 place de la Gare à Rilly La Montagne**

**Vers 12h00 Traditionnel Casse-croute  
lieu à définir**

Julien Dumont / La Section Locale de Rilly La Montagne